
Résidence « LA VORAZ »

LA CHAPELLE D'ABONDANCE

Bâtiments C et D

REALISATION D'UN ENSEMBLE IMMOBILIER de 12 APPARTEMENTS

PROMOTEUR / CONSTRUCTEUR : LES CHALETS DUTRUEL

SITUATION du PROJET

Cette opération se situe sur un magnifique terrain exposition plein Sud sur la commune de la Chapelle d'Abondance, au lieu-dit La Voraz.

Face au Mont de GRANGE, avec vue imprenable sur les DENTS du MIDI et au cœur du domaine skiable des PORTES du SOLEIL.

DESCRIPTIF TECHNIQUE

- **INFRASTRUCTURE**

Fouilles en pleine masse.

Partie béton : fondations par semelles en béton armé, conformes aux préconisations du géotechnicien et du bureau d'étude béton armé. Murs du sous-sol et murs enterrés en béton banché, bruts de décoffrage, revêtus d'un enduit bitumeux. Mur mitoyen entre logement et circulations en béton banché.

Partie bois : structure bois type poteaux-poutres conforme aux normes en vigueur.

- **PLANCHERS**

Planchers du premier niveau : dalle en béton armé.

Planchers des autres niveaux : plancher mixte bois béton.

Planchers des terrasses et balcons en dalle pleine béton armé, surface talochée au premier niveau. Pour les autres niveaux poutraison bois recouverte de lames de terrasse.

- **FACADES ET BARDAGES**

Les façades béton seront traitées par un enduit décoratif.

Les façades bois seront traitées par une huile naturelle.

Les garde-corps des balcons seront réalisés en bois imputrescible.

- **ESCALIERS - ASCENSEURS**

Les escaliers d'accès intérieur aux logements seront en béton armé.

- **ISOLATION -DOUBLAGE**

Le projet est conforme avec la nouvelle réglementation thermique en vigueur RT 2012.

Partie béton habitable : isolation intérieure par mousse de polyuréthane de 100 mm d'épaisseur, pare vapeur, vide d'air et finition en planches sapin pose horizontale.

Partie bois : Isolation intérieure par laine de verre de 145 mm + fibre de bois de 40 mm, pare vapeur, vide d'air et finition en planches sapin pose horizontale.

- **CLOISONS**

Cloisons ossature bois de 100 mm d'épaisseur comprenant isolation phonique et finition en planches sapin pose horizontale pour les 2 faces.

- **VENTILATION MECANIQUE**

Ventilation mécanique des logements avec extracteur hygro réglable indépendant, bouches d'extraction dans les pièces humides et entrées d'air sur les fenêtres.

- **CHUTES ET GROSSES CANALISATIONS**

Chutes E.U et E.V en PVC NF selon plan du réseau des fluides.

- **TOITURE**

Charpente en sapin contrecollé, planches sapin clouées sur chevrons apparents, pare vapeur sur toute la surface, isolation thermique et phonique en continu par 140 mm de mousse de polyuréthane + fibre de bois de 60 mm et écran d'étanchéité. Couverture en tuiles mécaniques.

Tous les ouvrages tels que gouttières, descentes, entourages de souches, etc ... seront réalisés en inox.

- **SOLS ET PLINTHES**

Entrée, cuisine, bains et wc : carrelage en grès émaillé suivant choix proposé par le promoteur.

Les autres pièces : parquet type plancher flottant mélaminé sur sous-couche (suivant choix proposé). Les plinthes intérieures des logements seront réalisées en bois.

- **REVETEMENTS MURAUX**

Bains : faïences sur hauteur 2 m en périmètre de la salle de bains (suivant choix proposé).

Parois des salons, séjours, halls, dégagements, chambres et cuisines : revêtues d'un bardage sapin, pose horizontale.

- **PLAFONDS**

Plafond sous dalle : en plâtre, y compris 2 couches de peinture blanc mat.

Plafond sous plancher bois : bardage sapin

Plafond du dernier niveau sous rampant : pannes et chevrons apparents, bardage sapin sur chevrons.

Sous-face des dalles balcons revêtus de peinture piolite.

- **MENUISERIES EXTERIEURES**

Réalisées en Pin de 68 mm d'épaisseur, aux normes acoustiques et thermiques en vigueur. Vitrage isolant 4-16-4 gaz Argon sur toutes les ouvertures.

- **FERMETURES - OCCULTATIONS**

La majorité des ouvertures sont équipées de volets roulants électriques. Pour les autres un vitrage sécurité est prévu.

- **MENUISERIES INTERIEURES**

Huisseries sapin et porte en sapin à panneaux. Façades de placards : porte en sapin à panneaux.

Portes palières d'accès aux logements correspondant aux normes acoustiques et thermiques en vigueur.

Fermeture 3 points

- **EQUIPEMENTS MENAGERS ET SANITAIRES**

Cuisine : équipée modèle **Diafos / Antium ou Monza au choix de chez notre fournisseur**, selon la disposition de la pièce, y compris électroménager noir, évier, robinetterie.

WC : cuvette suspendue en porcelaine blanche, abattant double.

Bains : douche italienne avec mitigeur mural et garniture de douche. Attentes pour lave-linge.

Vasque sur meuble avec miroir inclus, mitigeur mono trou à bec fixe

- **EQUIPEMENTS ELECTRIQUES**

Installation encastrée sous fourreaux de protection, noyés dans dalles et murs, avec tableau d'abonné et disjoncteur général. Les logements sont équipés conformément aux normes en vigueur.

Télévision : L'installation de télédistribution sera réalisée à partir d'une parabole placée en toiture.

Téléphone et Internet : 1 prise pour chaque pièce principale.

- **CHAUFFAGE**

Plancher chauffant électrique pour chaque appartement, radiateur sèche serviette pour les salles de bains.

- **CAVES**

Chaque logement possède une cave : murs en béton brut non crépi, sous face de dalle en béton brut, sol dallage béton brut, accès porte isoplane sans peinture.

- **PARKING**

Pour l'ensemble des appartements, il est prévu dans la limite des disponibilités :

- une place sous abri couvert moyennant un supplément de 5000 euros TTC ou
- un garage équipé d'une porte automatique moyennant un supplément de 16000 euros TTC.

- **CIRCULATIONS DES ACCES**

Murs et parois de la cage d'escaliers en enduit projeté blanc rustique ou grésé.

Emplacement poubelles prévu sur le chemin, ainsi qu'un emplacement pour boîte aux lettres.

- **AMENAGEMENT EXTERIEUR**

Enrobé dense sur les parkings et voie de circulation et éclairage des parkings.

Toute modification au descriptif technique demandé par le client entraînera systématiquement un chiffrage et un avenant devra être signé pour pouvoir prendre en compte ces modifications, dans ce cas un délai supplémentaire pourra être demandé pour la livraison du lot vendu.

Le Maître d'ouvrage et l'architecte se réservent le droit de changer la nature des matériaux ou d'apporter des modifications résultant de prescriptions techniques ou réglementaires.